

**Proposition de communication pour les
2e Rencontres Francophones Transport Mobilité (RFTM)
Montréal, 11-13 juin 2019**

Titre :

La fabrique des « ressources territoriales logistiques » : discours, enjeux et processus

Auteur(s) :

Sophie MASSON, Professeure des Universités, UMR ART-Dev, Université de Perpignan, France, sophie.masson@univ-perp.fr

Mots-clés :

Développement logistique, territoire, action publique

Résumé :

« L'Ile-de-France : une plateforme logistique de premier ordre » (Site Invest in Paris Région, Agence de développement économique de l'Ile-de-France) ; « La Normandie, une région logistique » (Site Logistique Seine Normandie) ; « A 1h de Paris, une région logistique idéale » (site DEVUP, agence de développement de la Région Centre-Val de Loire) . « L'Aveyron, un nouveau territoire logistique » (Site Agence de Développement de la région Midi-Pyrénées, 2016) ; « La logistique est un levier de développement économique majeur pour le territoire », Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, 2017 ; « La logistique est aujourd'hui un levier déterminant pour l'attractivité de nos territoires [...] », Emmanuel Macron, Conférence nationale sur la logistique, 2015, etc. Depuis quelques années, les slogans mettant en exergue la logistique comme un atout majeur des territoires ne cessent de fleurir sur les affiches ou les sites des conseils régionaux ou des agences de développement des régions et des agglomérations. Après une période d'ignorance du fait logistique, voire de mépris, nombre de collectivités territoriales érigent aujourd'hui le développement logistique comme un facteur d'attractivité territoriale (Masson & Petiot, 2012); (Savy, 2017). Ainsi, la question logistique s'introduit progressivement dans les agendas des politiques publiques qui visent à développer des « territoires logistiques ». En transposant l'analyse de Le Galès (Le Galès, 2006) à la question logistique, il apparaît que les élus deviennent soucieux d'apparaître et de faire apparaître leurs territoires comme des acteurs de la logistique. Que justifie cet engouement de la part des acteurs publics locaux pour le développement de la logistique dans leur territoire ? Quels sont les facteurs de la mise à l'agenda politique de la logistique ? Quel est le sens d'une politique de développement territorial de la logistique ? Quelles peuvent être les modalités d'une telle politique ? Que recouvre, enfin, le terme de « territoires logistiques » ?

La logistique et les collectivités ont longtemps entretenu des rapports ambigus. Pour les collectivités, la logistique représente des opportunités de développement économique et de création d'emplois, d'insertion dans l'économie mondiale. Mais elle recouvre également des nuisances (trafic de poids-lourds, consommation d'espace, etc.). Ce sont les collectivités territoriales, à travers leurs compétences en matière de gestion des occupations des sols (commune), de schéma d'orientations et de soutien des filières économiques (Région) qui détiennent les clés du développement du secteur (Raimbault, 2014). La présente communication s'intéresse à l'intégration de la logistique dans les politiques de développement territorial et à la fabrique des territoires logistiques. Il s'agit, d'un point de vue théorique, d'examiner les justifications des politiques publiques visant à développer la logistique dans leurs territoires. Il est question d'identifier les processus du développement logistique territorial. Il est question, d'autre part, à travers la mise à l'agenda politique de la question logistique, d'identifier les acteurs de ces politiques, d'examiner les modalités d'actions ainsi que les outils mis en œuvre.

La première partie proposera, à partir d'un éclairage théorique du rôle de la logistique en territoire, de mieux appréhender la notion de « ressources territoriales logistiques » et le sens des politiques publiques dans ce domaine. Nous reviendrons sur le concept de développement territorial (Torre, 2015) qui met au cœur du processus de développement les acteurs locaux (Campagne & Pecqueur, 2014) et mobiliserons le concept de ressources territoriales (Pecqueur, 2005) pour décrypter les politiques publiques locales en matière de logistique (Masson, 2017b).

La deuxième partie présentera une analyse des stratégies de gouvernance territoriale du développement logistique (Masson, 2017a) en France en identifiant les acteurs de la mise à l'agenda politique de la logistique dans le contexte de la réforme territoriale et de la stratégie nationale « France Logistique 2025 ». Elle mettra en exergue les modalités d'actions et les outils mobilisés et ancrera son analyse sur le rôle des acteurs publics comme agents de l'intermédiation territoriale (Lacour & Nadou, 2018). L'analyse reposera sur l'examen documentaire des politiques publiques complété par des entretiens semi-directifs auprès des acteurs identifiés.

Campagne, P., & Pecqueur, B. (2014). *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*. Paris: Charles Léopold Mayer.

Lacour, C., & Nadou, F. (2018). Le triomphe du territoire, mais quelle victoire ? In *Dynamiques territoriales et mutations économiques. Transition, intermédiation, innovation* (L'Harmattan, p. 31-52). Paris: Pecqueur B., Nadou F.

Le Galès, P. (2006). Gouvernement et gouvernance des territoires. *Problèmes politiques et sociaux*, (922).

Masson, S. (2017a). La gouvernance territoriale de la production des espaces logistiques : enjeux, rôle des innovations territoriales et limites, 9.

Masson, S. (2017b). La régulation des implantations logistiques en France : des démarches territoriales en passe d'être institutionnalisées ? *Logistique & Management*, 25(3), 180-197. <https://doi.org/10.1080/12507970.2017.1336948>

Masson, S., & Petiot, R. (2012). Attractivité territoriale, infrastructures logistiques et développement durable. *Les Cahiers Scientifiques du Transport*, (61), 63-90.

Pecqueur, B. (2005). Les territoires créateurs de nouvelles ressources productives : le cas de l'agglomération grenobloise. *Géographie, Economie, Société*, 7(3), 255-268.

Raimbault, N. (2014). *Gouverner le développement logistique de la métropole : périurbanisation, planification et compétition métropolitaine* (Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme). Université Paris-Est.

Savy, M. (2017). *Le transport de marchandises. Economie du fret, management logistique, politique des transports*. (Presses polytechniques et universitaires romandes). Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, Economie, Société*, 17(3), 273-288.